

## Exemples d'indicateurs disponibles

### › Pollution de l'air atmosphérique

**Part (%) de la population exposée à une concentration moyenne de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) / particules fines (PM<sub>10</sub>) / ozone (O<sub>3</sub>) supérieure à la valeur OMS**

Source : AtmoSud

**Indice d'exposition aux principaux polluants (NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub>, O<sub>3</sub>)**

Source : AtmoSud

### › Emissions liées au transport

**Nombre / part (%) de véhicules particuliers selon la source d'énergie**

Source : Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du ministère de l'Environnement (Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO))

**Nombre de véhicules par type**

Source : Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du ministère de l'Environnement (Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO))

**Nombre / part (%) d'actifs selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail**

Source : Insee

### › Pollens

**Risque allergique d'exposition aux pollens**

Source : RNSA ; disponible sur le site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique  
[www.pollens.fr/docs/vigilance.html](http://www.pollens.fr/docs/vigilance.html)

## Ce que peuvent faire les collectivités pour contribuer aux objectifs du PRSE\*

- ▶ Rappeler à la population l'interdiction de brûlage des déchets verts et les solutions pour leur collecte et leur élimination ;
- ▶ Promouvoir les mobilités actives et l'usage des transports en commun ;
- ▶ Éviter l'étalement urbain, végétaliser les villes ;
- ▶ Informer la population sur le risque allergique et/ou toxique lors de la vente des végétaux concernés ;
- ▶ Former et informer les élus et les professionnels sur la qualité de l'air ;
- ▶ Informer, sensibiliser, éduquer les jeunes et le public à la qualité de l'air ;
- ▶ Mettre en place en place des procédures relatives à la circulation et au stationnement lors des pics de pollution.

## Exemple d'action menée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Mise en place d'un monitoring urbain environnemental - métropole Nice Côte d'Azur, département des Alpes-Maritimes

La Métropole Nice Côte d'Azur a déployé dès 2014 à Nice près de 3 000 capteurs environnementaux, la plupart sans fil et autonomes en énergie. Ces capteurs mesurent le bruit, la qualité de l'air, le trafic routier, la météo, les UV, les pollens, les consommations d'énergie de l'éclairage public, les consommations de fluides de certains bâtiments sociaux, etc. La Métropole les a installés sur du mobilier urbain, dans différents bâtiments et également sur six véhicules 100% électriques du parc automobile de la Métropole Nice Côte d'Azur – Ville de Nice. Les données récoltées par ces capteurs sont centralisées, traitées et recoupées au sein de l'entrepôt de données de la Métropole. L'expérimentation permet de piloter la performance environnementale d'un quartier ou d'une ville en testant le déclenchement d'actions à court, moyen et long terme.

**Pour en savoir plus :** [www.oscarsante.org/provence-alpes-cote-d-azur/actions/oscars\\_detail\\_fiche.php?ref=12030&titre=mettre-en-place-un-monitoring-urbain-pour-une-ville-durable](http://www.oscarsante.org/provence-alpes-cote-d-azur/actions/oscars_detail_fiche.php?ref=12030&titre=mettre-en-place-un-monitoring-urbain-pour-une-ville-durable)

\* Les exemples d'actions proposés relèvent des orientations du PRSE 3. Ils ne sont pas exhaustifs et ne constituent pas un rappel des obligations réglementaires des collectivités.